

LÉVESQUE, Raymond. *La bibliographie d'un plan de cours de niveau collégial et les paradigmes éducationnels pour une nouvelle définition et un nouveau cadre théorique de la bibliographie*. Montréal, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1987. 113 p. (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Éducation, 1985)

Paulette Bernhard

Volume 34, numéro 3, juillet-septembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052492ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052492ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernhard, P. (1988). Compte rendu de [LÉVESQUE, Raymond. *La bibliographie d'un plan de cours de niveau collégial et les paradigmes éducationnels pour une nouvelle définition et un nouveau cadre théorique de la bibliographie*. Montréal, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1987. 113 p. (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Éducation, 1985)]. *Documentation et bibliothèques*, 34(3), 113–115. <https://doi.org/10.7202/1052492ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ROBERGE, Michel. *L'expertise québécoise en gestion des documents administratifs; bibliographie thématique et chronologique 1962-1987.* Saint-Augustin, Les Editions Gestar, 1987. *Pagination variée.*

La gestion des documents administratifs revêt une importance de plus en plus grande. Sans doute que ce qu'on a appelé l'obésité documentaire y est pour quelque chose. Les bureaux, les organismes, les institutions étouffent sous l'abondance du papier. Si bien qu'on ne s'y retrouve plus. Et pour employer un autre lieu commun, les arbres cachent la forêt.

Cette situation a donné une sérieuse impulsion à la gestion des documents administratifs et des archives. Tous les gestionnaires, de tous les milieux, de tous les niveaux, veulent se retrouver dans cette masse documentaire. Ils sont conscients que la recherche de documents se traduit inévitablement par des coûts dont la croissance est proportionnelle à l'ampleur de l'organisme.

On comprend que la gestion des documents a pris une importance considérable ces dernières années et a suscité une prolifération de professionnels spécialisés dans cette discipline. La présente bibliographie témoigne du dynamisme de ces gestionnaires et de l'audience qu'ils reçoivent.

Le compilateur de cette bibliographie est déjà fort connu dans ce secteur. Auteur, d'une *Classification universelle des documents administratifs* et d'autres publications qui a connu une assez large diffusion, Michel Roberge était tout désigné pour compiler une telle bibliographie.

Cet ouvrage regroupe plus de 1 500 références à des documents [monographies et articles de périodiques] publiés entre 1962 et 1987. Ils sont répartis en trois sections: les aspects théoriques de la gestion des documents administratifs; le matériel pour la conception, la mise en oeuvre, le contrôle et l'évaluation de la gestion des documents administratifs; les systèmes automatisés de gestion des documents administratifs.

Chaque section et toutes les sous-sections couvrant autant de sous-thèmes, sont précédées d'une excellente introduction et d'un graphique. Cette introduction «permet de situer le sous-thème en rapport avec la conception, le développement, la mise en oeuvre, l'évaluation et la mise à jour d'un système de gestion des documents

administratifs». Quant au graphique, il illustre «la répartition chronologique des documents recensés», ce qui «permet d'évaluer la fréquence de publication des textes par sous-thèmes». Et chaque référence est codifiée selon un cadre de classement thématique. À l'intérieur de chaque sous-section, les références bibliographiques apparaissent par ordre chronologique croissant. L'ouvrage se termine par un index des auteurs. Mais, dans la même foulée, on aurait souhaité que l'auteur dresse la liste des périodiques qu'il a dépouillés pour préparer cette bibliographie.

En guise d'introduction, l'auteur commet un «manifeste pour une véritable approche globale, systématique et systémique de la gestion des documents administratifs et des archives». Le titre laisse espérer plus que le texte ne donne au lecteur. Un manifeste, selon le dictionnaire *Robert*, est une «déclaration écrite, publique et solennelle, par laquelle un gouvernement, une personnalité ou un groupement politique expose son programme, justifie sa position». Or, la présente introduction ne revêt évidemment pas ce caractère de solennité. Néanmoins, elle constitue une excellente synthèse. L'auteur explique sa vision idéaliste de la gestion des documents administratifs, en insistant, avec raison, croyons-nous, sur l'importance, voire la nécessité d'adopter une approche systématique, et surtout systémique.

Voilà un ouvrage apte à rendre des services aux spécialistes de cette discipline. En souhaitant qu'il connaisse une grande diffusion, nous espérons qu'il pourra être constamment mis à jour

Jean-Rémi Brault

Archives nationales du Québec
Montréal

LÉVESQUE, Raymond. *La bibliographie d'un plan de cours de niveau collégial et les paradigmes éducationnels pour une nouvelle définition et un nouveau cadre théorique de la bibliographie.* Montréal, Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1987. 113p. (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, Éducation, 1985).

Cette recherche de Raymond Lévesque a été menée à l'intérieur d'un programme de maîtrise en éducation. L'auteur propose d'explorer ici l'interaction entre la bibliographie d'un plan de cours de niveau collégial et les finalités éducatives et les concepts qui les sous-tendent. On trouvera ci-dessous une présentation succincte du volume ainsi que quelques commentaires.

L'étude est une exploration à caractère théorique qui se déroule en deux temps. L'auteur présente, en premier lieu, une réflexion sur les définitions des concepts de bibliographie et de paradigme éducationnel et, en second lieu, un examen du rôle de la bibliographie dans trois paradigmes élaborés par Bertrand et Valois¹ (industriel; existentiel ou humaniste; inventif). Il débouche principalement sur la proposition d'un cadre théorique, dont le noyau est le mode de connaissance, ainsi que sur une nouvelle définition de la bibliographie pour les besoins de la pédagogie au cégep, et il examine leur impact sur les rôles de la bibliographie et du bibliothécaire en milieu éducatif.

Après avoir mis en évidence le fait que les documents administratifs, les pratiques existantes et la revue de la littérature tendent à attribuer à la bibliographie du plan de cours un rôle pédagogique secondaire, l'auteur entreprend «de définir la bibliographie en fonction de la pédagogie et de proposer une grille ou un cadre théorique qui permettrait à un enseignant de définir le rôle de la bibliographie, en fonction de son paradigme éducationnel» (p. 16).

Ainsi en arrive-t-il à une double exploration conceptuelle. D'abord à celle du concept de bibliographie, qui a «une personnalité multiple» reliée de façon évidente au processus de communication des connaissances, mais moins clairement à des stratégies pédagogiques. Ce dernier lien se dégage cependant plus aisément à la lumière du concept «mode de connaissance» élaboré par Bertrand et Valois, bien que la bibliographie, produit de la civilisation de l'imprimé, ait alors tendance à apparaître comme «une façon de faire d'un autre âge» (p. 36). En second lieu, l'exploration du mode de connaissance permet de situer la pratique pédagogique dans le cadre plus vaste des paradigmes éducationnels et socio-culturels. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'enseignement en tant qu'individu influencé par l'environnement socio-culturel et institutionnel. Il s'ensuit, selon l'auteur, que l'existence et le rôle de la bibliographie ne sont pas liés au mode de connaissance en fonction duquel elle est née, mais qu'elle peut concourir à divers objectifs de l'éducation et s'adapter à différentes conceptions de l'apprentissage, en particulier au cégep, qui représente «une mosaïque où cohabitent divers paradigmes éducatifs et socio-culturels» (p. 38).

La deuxième partie de cette recherche se concentre sur la nature de la bibliographie du plan de cours en fonction des trois paradigmes suivants: industriel, existentiel ou humaniste et inventif. Précisons que chaque paradigme répond à une finalité de l'éducation et qu'il postule un mode donné de connaissance se traduisant dans des formes d'apprentissage et définissant le rôle du professeur

Le paradigme industriel (qui correspond au mode sociétal qui est le nôtre) a pour finalité la transmission d'un savoir prédéterminé, grâce au mode rationnel de connaissance se réalisant par accumulation et par mémorisation ou conditionnement. Quoique le cégep se soit développé en opposition avec cette approche, les pratiques pédagogiques semblent y être restées relativement traditionnelles (p. 44) et, donc, ancrées dans ce paradigme où le professeur-maître a pour objectif de développer le potentiel intellectuel des élèves. De plus, il apparaît que le rôle pédagogique de la bibliographie «ne va pas de soi, dans une pratique axée sur le manuel et les notes de cours» (p.52), mais qu'il dépend de la conception que s'en fait le maître. Il est toutefois possible d'envisager son intégration comme *méthode*, autant dans différentes stratégies relevant du travail intellectuel, qu'à partir d'un modèle théorique de planification de l'enseignement.

Le paradigme existentiel ou humaniste dont le discours a, selon l'auteur, «dominé le réseau collégial», a pour mode de connaissance l'engagement de toute la personne dans un projet éducatif personnel. Le professeur devient un guide auquel peuvent s'adjoindre d'autres personnes-ressources comme, par exemple, le bibliothécaire. Cette conception se traduit pleinement dans la formule de collège-bibliothèque où l'étudiant prend en charge son propre apprentissage, où il parvient à «la moitié de la connaissance» grâce à la maîtrise des outils de recherche en bibliothèque, et où il débouche sur le choix de documents qui sont «vraiment significatifs pour lui». La bibliographie devient ainsi un «agent de développement personnel» (p. 73).

Le paradigme inventif serait un paradigme en émergence. Il implique une osmose individu-communauté qui suppose l'inter-relation entre l'apprenant et son environnement, ainsi que la complémentarité entre une pluralité de styles

1 Yves Bertrand et Paul Valois, *Les options en éducation*, 2e éd., Québec, ministère de l'Éducation, service de la recherche, 1982.

d'enseignement et d'apprentissage. L'enseignant devient un partenaire actif dans les différentes phases de recherche et les différents niveaux de l'acte de connaître, selon Reboul (apprendre que; apprendre à; apprendre)². Le rôle de bibliographie est «multiple» et s'apparente à celui du «coffre à outils» que se partagent les différents individus d'un groupe dans une perspective de développement communautaire.

Ces «bases du questionnement sur les liens entre pratiques pédagogiques et bibliographie» aboutissent aux cinq conclusions suivantes: 1) la bibliographie d'un plan de cours peut jouer un rôle pédagogique important, épouser différentes conceptions de l'apprentissage et soutenir diverses finalités de l'éducation; 2) il est possible de constituer une grille ou un cadre théorique qui permettrait à un enseignant de préciser le rôle de la bibliographie de son plan de cours adapté à sa conception de l'apprentissage et à la nature des activités d'apprentissage; 3) une nouvelle définition de la bibliographie d'un plan de cours est proposée: «la bibliographie d'un plan de cours consiste dans un ensemble de documents de nature plus ou moins diverse d'un plan de cours choisis et utilisés en fonction du mode de connaissance inhérent au plan de cours et à la finalité éducative correspondante»; 4) la bibliographie d'un plan de cours non seulement peut mais doit jouer un rôle pédagogique prépondérant, quel que soit le paradigme éducationnel par lequel un enseignant se définit; 5) la bibliographie d'un plan de cours peut devenir un lieu d'échanges enrichissant où le bibliothécaire peut trouver la complémentarité de son rôle avec celui de l'enseignant, sans renoncer à son identité professionnelle propre et sans empiéter sur celui de l'enseignant.

Le travail se termine par l'affirmation des possibilités pédagogiques de la bibliographie du plan de cours et par le souhait de la réalisation d'une recherche visant à établir, ainsi qu'à promouvoir la présence du bibliothécaire comme interlocuteur, partenaire et agent de changement.

Cette réflexion appelle quelques commentaires. Il convient, en particulier, de souligner la démarche conceptuelle choisie, laquelle aboutit à la proposition d'un cadre théorique (tableau de la p. 96). Cette recherche se situe ainsi sur une longueur d'onde susceptible de convenir aux enseignants et de leur offrir une occasion de découvrir les différentes fonctions possibles des ressources documentaires, de la bibliothèque et, aussi, du bibliothécaire. On peut noter, toutefois, certaines faiblesses dans l'articulation des arguments parfois difficiles à suivre. De plus, l'identification que fait l'auteur entre les paradigmes socio-culturels et les paradigmes éducationnels élaborés par Bertrand et Valois aurait gagné à être explicitée ainsi qu'à être située dans son contexte global (cinq paradigmes éducationnels, quatre paradigmes socio-culturels, et quatre types de société). Enfin, la formulation de la définition proposée pourrait probablement encore être affinée. Il reste, cependant, que l'impression d'ensemble est féconde. Espérons, en particulier, que la recherche-action suggérée en conclusion puisse effectivement se réaliser.

Paulette Bernhard

Professeur adjoint
École de bibliothéconomie
et des sciences de l'information
Université de Montréal.

2. Olivier Reboul, *Qu'est-ce qu'apprendre?*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.